

Robert DARNTON, *L’Affaire des Quatorze. Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIII^e siècle*

Trad. de l’américain par Jean-François Sené, Paris, Gallimard, coll. NRF essais, 2014, 218 pages

Elara Bertho



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10185>

DOI : [10.4000/questionsdecommunication.10185](https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10185)

ISSN : 2259-8901

Éditeur

Presses universitaires de Lorraine

Édition imprimée

Date de publication : 31 décembre 2015

Pagination : 308-310

ISBN : 9782814302716

ISSN : 1633-5961

Référence électronique

Elara Bertho, « Robert DARNTON, *L’Affaire des Quatorze. Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIII^e siècle* », *Questions de communication* [En ligne], 28 | 2015, mis en ligne le 31 décembre 2015, consulté le 23 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/10185> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.10185>

Tous droits réservés

devenue une épidémie, Paris, Éd. La Découverte, 2001 et du *Grand secret de l'industrie pharmaceutique*, Paris, Éd. La Découverte, 2003), qui propose de déconnecter la recherche pharmaceutique des entreprises privées, car l'innovation thérapeutique est contraire aux dogmes du privé qui exigent la rapidité, le secret et la prise de brevets (pp. 107-118).

Les universitaires, médecins, anthropologues, historiens, journalistes et essayistes ayant participé à la rédaction de l'ouvrage, qui dresse un portrait partisan contre l'industrie pharmaceutique, ont laissé échapper des opinions non vérifiées. Ainsi quand le médecin et historien Jérémie Greene écrit que la « popularité » actuelle de l'industrie pharmaceutique « se situe à peu près au même niveau que celle de l'industrie mondiale du tabac » (p. 304) ou que « le marketing, la recherche et la pratique clinique étaient déjà inextricablement liés dans les années 1950 » (p. 306). Ainsi encore quand Mikkel Borch-Jacobsen estime qu'un nombre important de médicaments créent de l'addiction chez les patients. Il ne peut donner comme exemple que les benzodiazépines ou les psychostimulants, dont l'usage est strictement réglementé. Pour lui, l'objectif des firmes pharmaceutiques est de maximiser les profits afin de satisfaire les actionnaires (pp. 63-76). On peut rétorquer que c'est l'objet de toute entreprise privée. Il sous-entend que les compagnies pharmaceutiques ne sont pas soucieuses du bien-être du patient mais uniquement du profit qu'elles peuvent en tirer, estimant que la recherche est totalement financée et donc forcément corrompue par l'argent de l'industrie pharmaceutique, le marketing pharmaceutique n'ayant pour objectif que de promouvoir des « molécules dangereuses » (p. 9), car les essais cliniques sont « couramment biaisés » ou « gardés sous le boisseau » (*ibid.*) quand ils ne sont pas en faveur de l'industriel, les agences de régulation étant « complaisantes ou passives ». Big Pharma est composé d'entreprises si puissantes qu'il « n'est pas un seul politicien pour leur résister ». Même les médecins ne trouvent grâce à ses yeux : « mal informés ou cooptés » (*ibid.*). Selon lui, les personnes impliquées « n'ont que rarement conscience du mal qu'il contribuent à causer », la majorité étant « de bonne foi ». C'est « la banalité du mal pharmaceutique » (*ibid.*) qu'il veut disséquer. L'expression, inspirée d'Hannah Arendt sans qu'elle ne soit citée, évoquait sa lecture du nazi bureaucrate d'un système génocidaire. Ne voir que le « mal » paraît bien naïf et excessif en ce qui concerne le système pharmaceutique.

Seule une vingtaine d'entreprises encore en activité est épinglée, dont douze font effectivement partie des 20 premières au classement des firmes pharmaceutiques mondiales les plus lucratives en

2013 (qui engendrent cependant moins de la moitié du chiffre d'affaires mondial). Rien ne prouve que la cinquantaine d'exemples avérés de corruption, ou de fraudes scientifiques, ou de pratiques commerciales douteuses, soient généralisables dans l'ensemble du corps industriel et scientifique médico-pharmaceutique. D'autant plus que la grande majorité des cas cités sont des médicaments utilisés en psychiatrie. S'ils étaient si communs, les auteurs auraient pu en trouver dans l'ensemble des classes thérapeutiques. Leur erreur est donc de confondre la partie et le tout. S'il existe effectivement des membres d'une profession peu scrupuleux, ira-t-on affirmer que tous les membres de cette profession sont effectivement, sans aucun doute possible, malhonnêtes ?

Farid Sidi-Boumedine

C2So, École normale supérieure de Lyon, F-69000

farid.sidi-boumedine@ens-lyon.fr

Robert DARNTON, *L'Affaire des Quatorze. Poésie, police et réseaux de communication à Paris au XVIII^e siècle*

Trad. de l'américain par Jean-François Sené, Paris, Gallimard, coll. NRF essais, 2014, 218 pages

L'ouvrage se présente comme une « histoire de la communication » à Paris, au XVIII^e siècle, et se focalise sur sa composante majeure, l'oralité, toujours évanescence et insaisissable mais que des archives de la police permettent exceptionnellement d'entrevoir. Et l'essai fait bien plus que remplir ses promesses, en offrant un cadre théorique et réflexif passionnant sur la littérature et le pouvoir; le rôle et les enjeux de la poésie orale, la diffusion et la circulation des idées à travers les chansons parisiennes, la création collective et la place des lettrés du quartier Latin dans la « rumeur populaire », les rapports que l'écriture entretient avec l'oralité... Autant de débats chers aux littéraires que ce texte vient interroger avec originalité autour d'un dossier des archives de la Bastille.

À Paris, en avril 1749, un poème – débutant par ce vers infamant « Monstre dont la noire furie » – dirigé contre Louis xv et sa maîtresse, la Pompadour – accusée d'avoir fait tomber le comte de Maurepas (ministre de la Marine et de la Maison du Roi) –, entraîne la colère du souverain qui commande l'opération la plus approfondie qui ait été effectuée par la police contre des « mauvais propos ». L'enquête est dirigée par le comte d'Argenson, soucieux de s'attirer les bonnes grâces du roi et surtout de faire oublier le comte de Maurepas : un étudiant en médecine, Alexis Dujast, est très vite arrêté – en possession d'autres vers tout aussi compromettants. Cet étudiant dit les tenir de Jacques Marie Hallaire qui les lui aurait dictés lors d'un dîner; que

lui-même aurait reçus d'un autre étudiant, cachés dans un exemplaire de la subversive *Lettre sur les aveugles* de Denis Diderot (1749), tandis que ce dernier les aurait pris sous la dictée d'un professeur, Pierre Sigorgne, spécialiste de Newton à la Sorbonne. Le réseau d'amis est, de fil en aiguille, remonté. Les pistes se croisent, les poèmes et les variantes se multiplient au gré des lectures et réécritures et quatorze personnes sont embastillées : ce sera « l'Affaire des Quatorze ».

Autour du centre vide qu'est ce poème « Monstre dont la noire furie » sur l'exil du comte de Maurepas, qui ne sera jamais retrouvé, l'ouvrage fait revivre les mécanismes de production des chansons populaires du Paris du XVIII^e siècle, où la satire politique joue un rôle fondamental, en commentant et en diffusant les dernières actualités. Les « Poissonnades » – jeu de mot sur Poisson, le nom de la Pompadour – reprennent le goût frondeur des Mazarinades et deviennent, en 1749, de plus en plus virulentes, en moquant l'origine de la favorite et en dénonçant l'avisement de la Cour. La même année, la guerre de Succession d'Autriche, et surtout le traité de paix d'Aix-la-Chapelle qui force la France à livrer à l'Angleterre le prince Édouard, déchaînent les Parisiens, et constituent l'une des cibles favorites des chansons. Le traitement jugé excessif réservé aux jansénistes, ainsi que l'impôt levé en temps de paix, le *vingtième*, ne font qu'alimenter la colère de la foule qui chante sur le pont Neuf, en relayant les couplets inventés et criés dans la rue, depuis le Procopée jusqu'au quartier Latin.

L'ouvrage est composé de chapitres thématiques très courts. Les huit premiers chapitres (pp. 7-60) reconstituent les réseaux de communication, les flux et les agents de diffusion de ces chants. Au centre de l'essai, les chapitres 9 à 12 (pp. 61-113) comportent un examen des cinq différents poèmes retrouvés dans les poches des prisonniers, ainsi qu'une étude de leurs mélodies et de leurs variantes. Enfin, les chapitres 13 à 15 (pp. 114-136) en analysent la réception et interrogent la notion d'« opinion publique » dans une société en majeure partie analphabète en proposant une réflexion sur la société de communication, bien avant l'internet.

L'auteur refuse toute perspective téléologique qui ferait de ces textes les signes avant-coureurs de 1789, ou d'une sédition en germe. Ces « mauvais propos » constituent certes une attaque du pouvoir, tellement forte qu'elle provoqua la chute de Maurepas que l'on désigna comme l'instigateur de ces « bruits », mais ils ne sont en aucun cas révolutionnaires. La littérature entretient ici des relations extrêmement troubles avec le pouvoir : Maurepas était connu pour savoir lancer

savamment des chants repris ensuite dans tout Paris (dont « Par vos façons nobles et franches » contre la Pompadour), ce qui lui permettait d'alerter le roi sur les inquiétudes du peuple, mais ce sont ces mêmes chants qui l'ont fait tomber, une fois considérés comme trop incisifs, ou peut-être même lancés par ses opposants politiques. Ces vers constituaient un commentaire quasiment journalistique des événements quotidiens qui venait paradoxalement parfois « du haut » ou parfois « du bas », de la cour ou de la rue.

La poésie orale se situe à l'intersection du monde de la Sorbonne et des bars populaires : elle diffuse les nouvelles de l'extrême contemporain politique ; elle est instrumentalisée par les courtisans pour désigner au roi des opposants politiques. Versailles, les Halles, la montagne Sainte-Geneviève : ce sont trois haut lieux qui se trouvent entremêlés dans la fabrique des chants. Et la force de cet essai est de venir compliquer les définitions hâtives des chants dits « populaires ». Dans la lignée de Roger Chartier (*Pratiques de la lecture*, Paris, Payot & Rivages, 1985) et de Karin Barber (*The anthropology of texts, persons and publics. Oral and written culture in Africa and beyond*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007), l'auteur montre bien comment les Quatorze s'insèrent dans un réseau d'étudiants et de lettrés qui croise celui de la poésie satirique populaire. Ces étudiants se sont échangés des poèmes lors de dîners, les ont cachés sous le manteau ou les ont glissés dans des livres eux-mêmes politiques, les ont copiés à l'université ou dans les bars. Les textes saisis par la police étaient des odes, fondées sur le modèle de la littérature latine, qui reprenaient la posture rhétorique de l'*indignatio*, tout en calquant les mélodies, très peu nombreuses, qui circulaient dans les rues (sur les airs de *Réveillez-vous belle endormie*, *Que le péril est agréable*, *Dirai-je mon Confiteur* qui servaient par ailleurs à bien d'autres chants...). Les variantes retrouvées dans des chansonniers, ces recueils de chants de la rue, montrent l'entrecroisement des influences, du bon mot et de l'épigramme de la cour, aux modèles latins des clercs et des étudiants, en passant par les colportages et les ragots des boulevards. Et ce dans la création comme dans la réception.

Entre ces odes et d'autres « vers plus ou moins élégants », il existait un point commun : « Tous convergeaient dans les réseaux de communication. Les lignes de transmission s'entrecoupaient, bifurquaient, disparaissaient et se tissaient en un système d'information si dense que tout Paris bruissait de nouvelles sur les affaires publiques » (p. 127). Pour Robert Darnton, dans leur diversité et dans le croisement de leurs auteurs et de leurs réceptions, ces chants constituaient « une société de l'information ».

À l'opposé d'une vision rationaliste de l'opinion publique que pouvait exposer Nicolas de Condorcet dans son *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1794) où le public arbitrait en élisant les meilleures conceptions forgées par les hommes de lettres et diffusées par la presse d'imprimerie, ces chants illustrent que la « force qui montait des rues » (p. 136) depuis les années 1740 était plus complexe, croisait les cercles d'influences, réagissait par l'émotion et la satire en empruntant des canaux de diffusion hybrides. Le bruit qui court – selon le modèle de diffusion biologique théorisé par exemple par Edgar Morin (*La Rumeur d'Orléans*, Paris, Éd. Le Seuil, 1969) –, la rumeur qui devient littérairement féconde (Xavier Garnier, *L'Éclat de la figure. Essai sur l'antipersonnage de roman*, Bruxelles, P. Lang, 2001), les on-dit circulaient dans un flux continu en croisant courtisans, étudiants, vendeuse des Halles : la rime la plus osée, le sous-entendu le plus suggestif, la tournure la plus élégante, la satire la plus marquée offraient à ces textes la gloire, et leur succès par la répétition dans la rue, chanteur après chanteur, constituait le critère majeur de leur accès à la pérennité.

Robert Darnton rappelle que « la communication orale a presque toujours échappé à l'analyse historique » (p. 78). Pourtant, cette affaire des Quatorze, qui a généré une telle démesure administrative, documentaire, archivistique, et une enquête si longue, permet au lecteur de saisir les supports de la diffusion de cette poésie orale. À l'image de *Monstre dont la noire furie* qui n'a jamais été retrouvé par les policiers et qui demeure un objet de reconstruction, l'enquêteur-historien retrace l'oralité perdue de ces textes (« l'élément majeur manquant : l'oralité », p. 8), les connotations que pouvaient véhiculer les airs à la mode sur lesquels ils étaient composés, et les rumeurs collectives qui ont produit ces chants. L'oral, le coupable, le texte manquant dessinent comme un centre obscur. Car l'enquête n'a en définitive pas abouti, aucun auteur qui aurait pu faire office de coupable n'a été définitivement trouvé, puisqu'il n'y en eut probablement jamais aucun : ces textes furent des créations collectives, ainsi que le révèle l'examen de nombreuses variantes. En annexe sont fournies, à titre d'exemple, sept variations d'une strophe du poème *Qu'une bâtarde de catin* illustrant le mécanisme de création : les cibles de la satire évoluent au fil du temps, les mêmes airs servent et resservent encore, et ainsi les chants se multiplient-ils en une infinité de variantes au gré des circonstances. Aucun des Quatorze n'est l'« inventeur » de *Monstre dont la noire furie*.

Ce point focal de l'analyse, autour de l'oralité comme horizon à reconstruire, est commun à certains médiévistes (e.g. Ruth Finnegan, *Limba stories and story-telling*, Oxford, Clarendon Press, 1967) et africanistes (e.g. Paul Zumthor,

Introduction à la poésie orale, Paris, Éd. Le Seuil, 1983), à l'embranchement des disciplines. Ces textes (en prenant la notion de textualité dans son sens extensif) dont nous avons vu que leur principale caractéristique est qu'ils n'étaient pas fixes, circulaient à la fois à l'oral en étant criés sur le pont Neuf, et à l'écrit en étant dictés dans les cabarets, à la Sorbonne ou aux cafés, récupérés sur des fragments, commentés, améliorés, ré-oralisés. L'écriture n'est pas garante de fixité dans ce cas (Jean Derive, « Imitation et transgression. De quelques relations entre littérature orale et littérature écrite en Occident et en Afrique », *Cahiers de littérature orale*, 2004, 56 ; pp. 175-200 ; Jack Goody, *La Raison graphique. La domestication de la pensée sauvage*, Paris, Éd. de Minuit, 1979), réfutant l'efficacité théorique d'un « grand partage » entre oralité et écriture pour ce corpus. L'atout principal de cet ouvrage d'un historien qui dépouille l'archive en enquêteur, en se plaçant sous le patronage de Carlo Ginzburg, est qu'il résonne dans d'autres champs et incite le lecteur aux comparaisons avec d'autres débats théoriques en cours, notamment sur le statut de la diffusion de l'écrit (les fragments sont à la fois des supports de la mémoire comme pour les troubadours ou pour certains griots africains peut-être, preuve à charge lors d'un interrogatoire de police, jeu savant et bon mot dans les milieux étudiants, objet d'échange et de transmission dans les lieux publics...), le rôle du média dans l'oralisation (ce qui dépasse la question de l'« oralité seconde » – Walter J. Ong, *Orality and literacy. The technologizing of the word*, Londres, Methuen, 1982 –, ici), la « raison orale » et le rôle de cryptage joué par la poésie orale (Mamoussé Diagne, *Critique de la raison orale*, Paris, Karthala, 2005)...

Au-delà du réseau de communication, Robert Darnton a voulu décrire le « paysage mental » (p. 137) des Parisiens en 1749 : comment savoir ce qui était compris lorsque le chant était chanté ? Ce qui le pousse à s'interroger sur les causes d'une telle inflation documentaire et d'une telle activité policière autour de ces quelques chants, en retraçant les sous-entendus perçus dans les mélodies, ainsi que leur rôle dans la mnémotechnique (à coupler avec la versification, souvent étudiée séparément) : faire parler les archives constitue dans ce cas une œuvre totale pour le chercheur. Et l'auteur l'accomplit au sens littéral puisque le texte est à lire avec les annexes très fournies, qui présentent les textes et quelques variantes, ainsi qu'avec le « cabaret numérique » disponible en ligne (présenté p. 82, accès : www.hup.harvard.edu/features/darpoie) et enregistré par la chanteuse Hélène Delavault, ce qui prolonge les perspectives proposées par ce livre stimulant.

Elara Bertho

Thalim, université Sorbonne Nouvelle – Paris 3, F-75002
elara.bertho@gmail.com